

Commune de Mijoux

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 15.02.2024 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 15.02.2024 - VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents: M. VIALLET. MC. COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD.

G. LEGAY. M. VUILLERMOZ

Absents excusés : E. LEE

Secrétaire de séance : M. VUILLERMOZ

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO OBJET DECISION

2024.006	Aide de la commune aux propriétaires pour la	approuvée
	restauration – conservation des fresques murales	
2024.007	Approbation du compte de gestion 2023	approuvée
2024.008	Approbation du compte administratif 2023	approuvée
2024.009	Affectation du résultat 2023	approuvée
2024.010	Choix d'entreprise pour les études de sol_ projet 6	approuvée
	bâtiments	
2024.011	Choix des agences immobilières pour la vente de	approuvée
	l'immeuble de la Fruitière et fixation du prix de mise	
	en vente de celui-ci	

2024.012	Autorisation au maire de donner procuration à Maître	approuvée
	RODRIGUES pour une réitération de convention de	
	servitude de passage avec ENEDIS.	
2024.013	Reconduction organisation du temps scolaire 2024- 2027	approuvée

Mijoux, le 16.02.2024

Martine VIALLET, maire